

IV.1. FAUTES FREQUENTES : AVIS AUX ENSEIGNANTS.

Les règles reprises sous le titre de *Fautes fréquentes* partent d'un corpus de fautes trouvées dans les copies d'élèves, et particulièrement récurrentes. De ce fait elles méritent une attention particulière, et l'espérance d'un traitement vigoureux.

L'attention inévitablement portée pour une bonne part à l'orthographe risque de faire double emploi par rapport aux *Fautes interdites*. Mais rien qu'en partie, et notamment, les *Fautes fréquentes* se présentent souvent sous la forme de règles raisonnées.

Certaines établissent un lien avec l'oral, et on sait que les grammaires normatives anciennes avaient tort de ne s'élaborer que dans la sphère fermée de l'écrit.